



Le 25 novembre 2010.

Du JURA

Union Départementale CGT
Maison des Syndicats
76, rue St Désiré
39000 LONS LE SAUNIER
Tél. : 03.84.24.43.65
Fax : 03.84.24.01.39
E-mail : ud39@cgt.fr

**A L'ATTENTION DE LA
REDACTION**

*Pour répondre à la perte d'autonomie, il faut une réponse collective,
solidaire et publique*

A l'appel des organisations syndicales de retraité-es : Cgt, Cfdt, Unsa, Cfe-Cgc et la Fgr le rassemblement départemental qui s'est tenu ce jour, a rassemblé près de 150 personnes. Deux interventions ont été faites: Christiane Porteret pour la CGT et Hubert Guyet pour la Cfdt, rappelant leurs oppositions:

- Quant aux restrictions dans la prise en charge publique de la perte d'autonomie,
- Quant au transfert de ce risque vers les assurances privées,
- Quant aux recours sur successions qui frappent injustement les personnes dépendantes et leur famille.

Cette mobilisation permet de rappeler la nécessité d'une réponse collective de ce risque, qui est une maladie, au sein de la Sécurité sociale et de son financement dans le cadre de la solidarité nationale, avec un engagement de l'Etat.

Une délégation de toutes les Organisations Syndicales a été reçue par Mme La Préfète.

Raphaëlle MANIERE,
Secrétaire générale.